

Comité d'Orientation Élevage, présidé par Michel DAGUENET

De cette année 2016 totalement atypique au regard des difficultés rencontrées par les agriculteurs haut-saônois nous garderons avant tout la très forte mobilisation des éleveurs du département dans le cadre du 4^e Festival de l'Élevage. Cette manifestation d'envergure qui a attiré près de 12000 spectateurs au Parc des Expositions de Vesoul a montré, outre les qualités de l'élevage haut-saônois, toute la volonté d'un secteur en crise à garder la tête haute et la fierté d'exercer notre métier. La thématique retenue "Élevage et Environnement, des énergies pour demain" a permis de montrer les différentes initiatives prises par des agriculteurs du département dans ces domaines.



Malgré ce contexte compliqué, la modernisation de nos exploitations s'est poursuivie et les soutiens du PCAE - Plan de Compétitivité et d'Amélioration de l'Élevage - ont permis d'accompagner dans des investissements d'avenir (bâtiments, mise aux normes, énergie, réduction des intrants,...) des projets bien réfléchis et programmés avec un rééquilibrage en faveur de la production de viande. Nous regrettons cependant les difficultés informatiques qui empêchent et retardent le versement des aides obligeant les éleveurs à emprunter le montant correspondant!

Depuis le 1^{er} janvier, l'identification a été assurée par l'EDE de Franche-Comté, et nous pouvons souligner la satisfaction d'avoir vécu ce transfert sans anicroche, en préservant la qualité de service aux agriculteurs haut-saônois.


Après le dépôt fin 2015 auprès de l'INAO du dossier de demande de reconnaissance comme IGP pour la cancoillotte, et l'avis favorable du comité national IGP pour lancer l'instruction, l'association a travaillé pour apporter les réponses aux questions posées par le service instructeur et la commission d'enquête chargée de se rendre compte sur le terrain de la réalité des éléments du cahier des charges est programmée début 2017. Nous tenons absolument à ce que la production laitière soit pleinement intégrée dans l'aire géographique délimitée dans le cahier des charges.

L'appui technico-économique a été apporté dans le cadre des groupes Modlait constitués au sein des entreprises laitières, et la construction de la démarche "Agrilean" s'est poursuivie afin de construire un outil de conseil impliquant les partenaires (HSCE, CER) haut-saônois.

La complexité de la PAC nous amène chaque année à nous mobiliser pour accompagner au mieux les agriculteurs dans leurs déclarations. La simplification tant attendue n'est toujours pas au rendez-vous et les modalités des différentes mesures sont souvent à peine connues lorsque débute la période de déclaration, ce qui ne facilite pas la tâche ni des agriculteurs, ni des conseillers.

Formation

En appui à ses actions de développement, avec le partenariat de l'AFPASA comme réalisateur, la Chambre d'agriculture a pour objectif d'apporter à chaque agriculteur, via la formation, de nouvelles compétences pour développer, adapter, organiser ses projets, prendre du recul et anticiper.

 **En 2016**, les conseillers de la Chambre d'agriculture sont intervenus dans 115 journées et principalement sur :

- La thématique "Moderniser les exploitations" : 17 jours
- La "qualité de l'eau" : 48 jours
- La maîtrise du coût de production : 11 jours
- La recherche de valeur ajoutée : 39 jours



Contacts : Marie-Odile LAMBERT-BLINETTE, Laurence COMBROUSSE

Les bâtiments d'élevage **bâtiments**

L'équipe Bâtiment accompagne les éleveurs en réflexion de projet que ce soit en recherche d'optimisation des installations existantes qu'en réflexion de nouveaux projets.

Cet accompagnement se fait en lien avec plusieurs conseillers, et intègre aussi bien la réflexion technique que règlementaires, que l'appui aux démarches administratives. Les prestations proposées sont les réalisations d'Avant Projets Sommaires (réflexion, esquisses et chiffrages), de permis de construire, d'estimations mise aux normes, de dossiers Installations Classées et de plans d'épandage ; l'appui au montage de dossiers de demande de subvention et de paiement dans le cadre du PCAE (Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des

Exploitations Agricoles), et des estimations de la valeur vénale de bâtiments (que ce soit pour l'évaluation des parts sociales de l'exploitation ou la cession/reprise).

L'équipe Bâtiment tient également des permanences (téléphoniques et au bureau) tout au long de l'année pour renseigner les éleveurs.

En 2016, l'équipe s'est fortement investie dans la constitution de dossiers de demandes de subventions PCAE tant sur la partie administrative (éligibilité, calcul des montants subventionnables et des subventions possibles) que sur les parties techniques qui accompagnent de tels dossiers (Dexel et plan d'épandage).

En 2016, 33 exploitations ont déposé un dossier de demande de subventions PCAE pour un investissement total de près de 10 millions d'euros. La partie Bâtiment des dossiers représente environ 7 millions d'euros d'investissement, et la partie gestion des effluents environ 3 millions d'euros d'investissement ; pour un total d'environ 1 450 000 € de subventions. Sur ces 33 exploitations, 17 sont des élevages laitiers et 16 des élevages bovins viandes ; 11 exploitations ont un ou plusieurs Jeunes Agriculteurs. 10 exploitations ont déposées un dossier de demande de subventions pour les 2 volets bâtiments et effluents, 22 uniquement sur le volet bâtiment et 1 uniquement sur le volet effluents. Le département de la Haute-Saône représente 27% des dossiers bâtiment de la région Franche-Comté.

Les conseillers sont aussi intervenus, comme chaque année, lors des différentes formations auprès des maisons familiales rurales et du lycée agricole, et participent aussi à l'accompagnement des futurs Jeunes Agriculteurs par leur intervention dans les SCO et les appuis spécifiques qu'ils leur proposent.



En 2016 :

- 3 Avant-Projet Sommaire
- 2 Permis de construire
- 2 diagnostics d'ambiance
- 30 estimations mise aux normes
- 13 dossiers de déclaration ICPE
- 1 dossier de demande d'autorisation ICPE
- 37 plans d'épandage
- 30 dossiers PCAE
- 12 estimations de valeur vénale



Contacts : Emmanuel BABIN, Marc TOLLOT, Martin TRUCHOT

Moderniser les exploitations ...

Installation - Transmission **installation**

Comité d'Orientation-Transmission-Installation (COTI).

La Haute-Saône voit chaque année environ 60 jeunes s'installer en agriculture avec ou sans les aides. Ce nombre d'installations ne correspond malheureusement pas au nombre de départs constatés (2 installations pour 3 départs). En 2016, nous avons enregistré 31 installations aidées.

Le renouvellement des générations est un enjeu essentiel pour l'agriculture haut-saônoise. Les difficultés liées à la reprise des exploitations, au métier lui-même, à l'environnement administratif et réglementaire accentuent le contexte économiquement difficile, et influent sur l'entrée dans le métier.



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône continue de soutenir, à son niveau, cette phase sensible de l'installation en :

- demeurant la porte unique d'entrée dans le parcours d'installation. Dans ce cadre, elle a reçu l'habilitation Point Accueil Installation (PAI) à compter du 01/01/2015.
- renouvelant et adaptant une offre de services.
- proposant un système de remise financière sur certaines de ses prestations, avec le chéquier Installation.

En 2016 :

- 4 dossiers aides aux nouveaux installés de + de 40 ans
- Repérage des cédants : 85 agriculteurs rencontrés au PIT
- 32 cédants accompagnés individuellement au PIT
- 348 mises en relation cédants/candidats
- 146 porteurs de projets rencontrés au PAI + 10 suivis
- 94 futurs jeunes agriculteurs inscrits au RDI
- 6 stages PROFOREA
- 16 opérations de communication, sensibilisation
- 45 articles de presse
- 44 entretiens PPP (par les conseillers projet)
- Interventions dans 4 SCO
- 31 installations aidées et 20 avenants



repertoireinstallation.com

Exploitations agricoles : rechercher, s'associer, transmettre

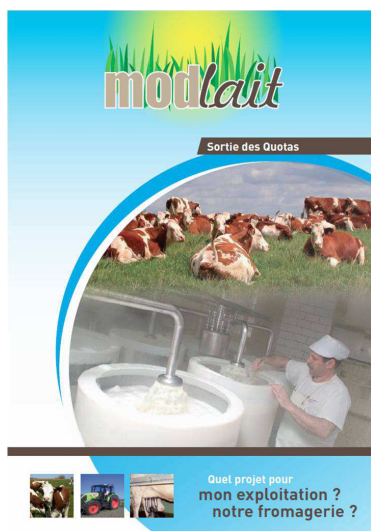
Contacts : Laëticia FAYARD, Amélie CUSSEY, Mireille GALMICHE, Astrid LAHACHE

Réalisations 2016

- Forum Installation-Transmission (4 février 2016 à Noroy le Bourg) : organisé en collaboration avec les Jeunes Agriculteurs, conférence « Quel avenir pour le foncier ? »
- Formation « Transmission et retraite : je m'y prépare » (02 et 12 février 2016)
- Formation « Suivi post installation » (15 et 22 novembre, et 5 décembre 2016)
- Présence des PAI et PIT dans les manifestations : Forum emploi, Finale Départementale des Labours
- 3 réunions d'information sur la transmission avec la MSA
- Journée Installation en agriculture biologique
- 5 interventions dans les établissements de formations agricoles

... et accompagner les projets des agriculteurs

ModLait



Avec la fin des quotas, comment optimiser sa production par rapport à sa structure d'exploitation mais également par rapport aux besoins de sa laiterie et de la filière ?

MODLAIT, démarche technico-économique, qui a pour objectifs de :

- ⇒ Mieux **comprendre** les enjeux économiques et les interactions entre la laiterie, la filière et les exploitations,
- ⇒ **Mesurer** le niveau de cohérence de l'exploitation du point de vue technique, économique et environnemental,
- ⇒ **Accompagner** le producteur dans la construction de son projet d'exploitation à l'échelle des 5 prochaines années.

Cette démarche, en partenariat avec Haute-Saône Conseil Elevage, est proposée aux producteurs et aux entreprises haut-saônois.

Elle prend la forme de deux rencontres collectives et un accompagnement individuel par an.

Le groupe de 12 producteurs Pâturages Comtois était en dernière année d'accompagnement. Ils ont travaillé sur la question de l'autonomie alimentaire à travers les fourrages, en étudiant leurs bilans fourragers et en approfondissant la qualité des fourrages récoltés. Ils ont également analysé l'évolution de leurs coûts de production du lait sur 3 ans.

En deuxième année d'accompagnement, le groupe de 14 producteurs Monts et Terroirs a approfondi plusieurs thèmes techniques : l'autonomie protéique, l'élevage des génisses,... Il a également travaillé sur l'analyse des capacités de production des exploitations en identifiant les facteurs limitant la production laitière chez chacun, et les marges de manœuvre. Les coûts de production du lait ont été comparés à ceux de l'année précédente.

Un nouveau groupe de 13 producteurs Ermitage (UAC) originaires des 4 départements de Franche-Comté a démarré l'action. Ils ont pris un temps pour analyser le fonctionnement de leur laiterie, pour comprendre les enjeux auxquels elle doit faire face dans le contexte laitier mondial actuel, pour connaître ses perspectives de développement et ses attentes. Ils ont comparé leurs coûts de production du lait et ont cherché des pistes d'optimisation pour chacun.

- En 2016 :
 - Un groupe de 12 producteurs Pâturages Comtois
 - Un groupe de 14 producteurs Monts et Terroirs
 - Un groupe de 13 producteurs Ermitage

Contact : Marie-Christine PIOCHE

Cap'Projet

Ces études technico-économiques visent à vérifier la faisabilité d'un projet d'exploitation (bâtiment, agrandissement, changement de système...) et à améliorer les résultats de l'exploitation.

Elles comprennent une étude de faisabilité technique et économique du projet et une clarification des conditions de réussite : marge de progrès, analyse des risques.

Suivant le profil de l'exploitation et le type de projet, elles peuvent être conduites en partenariat avec Haute-Saône Conseil Elevage.

- En 2016 : 2 exploitations accompagnées sur des questions de changement de système

Contacts : Marie-Christine PIOCHE, Amélie CUSSEY

Moderniser les exploitations et accompagner les projets des agriculteurs

conditionnalité PAC et conditionnalité

La déclaration PAC a mobilisé en 2016 15 conseillers et, pour la première fois, 3 vacataires pour tenter d'apporter le meilleur service à des agriculteurs découragés devant la complexité de la PAC ou simplement désireux d'être réassurés.

570 exploitations ont été accompagnées en 2016 soit un taux de fidélisation proche de 90%.

Au delà de la période de déclaration, la PAC a nécessité un temps d'accompagnement très conséquent, d'information des exploitants et d'interface avec la DDT :

- Les modifications d'assolement suite à une météo particulièrement difficile,
- Le suivi des déclarations 2015 et 2016, (paiement des aides toujours pas soldé),
- La déclaration et le suivi des Apports de Trésorerie Remboursable,
- La vulgarisation d'une réglementation sans cesse évolutive.

La révision du périmètre des zones défavorisées (ICHN notamment) a demandé également un engagement important pour maintenir la reconnaissance du maximum de communes de notre département en zone défavorisée. Ces travaux se poursuivent en 2017.

Contacts : Pierric TARIN, Johanne DUMAGNY

Stations phytosanitaires



La Chambre d'agriculture, via son conseiller expert agréé PHYTOBAC, est à la disposition des exploitants agricoles pour accompagner les projets de conception de stations phytosanitaires (aire de lavage, remplissage et dispositif de traitement des effluents) qu'ils soient individuels ou collectifs. Conjoncture très difficile et révision à la baisse des conditions d'aide à l'investissement expliquent le peu d'engouement actuel pour ce type d'investissement.

En 2016 : un seul dossier de demande d'aide a été déposé dans l'appel à projet 2016.


Contact : Stéphane AUBERT CAMPENET

Mesp@rcelles @

Le déploiement de Mesp@rcelles comme solution informatique du pilotage des pratiques agricoles (prévision, enregistrements, marges et stocks...) se poursuit et se diversifie. Au départ outil « agriculteur », Mesp@rcelles évolue pour devenir un outil « conseiller », qu'il soit de Chambre d'agriculture ou, dans des conditions à adapter, d'Organismes Stockeurs. Les conseillers de Terre Comtoise ont ainsi été formés fin 2016 sur l'utilisation des modules "préconisation phyto" et "conseil morte-saison" en vue d'utiliser l'outil sur la campagne culturale 2017.

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône contribue à la promotion et à l'utilisation du portail Mesp@rcelles en assurant l'information et la formation au démarrage, le perfectionnement et l'optimisation de l'utilisation et l'appui téléphonique aux utilisateurs.

Contact : Pierric TARIN

 **Au 31/12/2016 :**
198 abonnés Mesp@rcelles
4 jours de formation



De la sécurité à la performance

Conçu à l'origine comme un outil simple et sécurisé pour répondre aux besoins réglementaires, Mesp@rcelles veut répondre aujourd'hui à l'enjeu fondamental de la numérisation de l'agriculture. La connexion entre l'imagerie aérienne et les consoles embarquées est en route. Avec un minimum de saisies manuelles Mesp@rcelles permettra à l'agriculteur d'optimiser sa prise de décision.

Créé il y a dix ans, l'outil est utilisé aujourd'hui par plus de 25000 exploitations, et il est toujours fidèle à son ambition : « de la sécurité à la performance ».

Un outil en ligne simple et sécurisé

Mesp@rcelles est à l'origine un outil de prévision et d'enregistrement des pratiques de l'agriculteur. Il a été développé dès le départ dans une logique web, avec mises à jour automatiques des versions mais aussi de la réglementation. Les systèmes d'alertes et de contrôle permettent à ses utilisateurs de disposer des documents obligatoires avec toute la sécurité exigée par l'administration, mais aussi par les acheteurs dans le cadre de la traçabilité des cahiers des charges.

vers l'agriculture 3.0

Mesp@rcelles, bien plus qu'un outil réglementaire : un outil de pilotage connecté.

Mesp@rcelles est enrichi par de multiples modules complémentaires pour permettre à l'agriculteur d'optimiser sa prise de décision.

Mesp@rcelles permet un pilotage technique et économique : il est possible aujourd'hui d'intégrer les données de l'imagerie aérienne, qu'elles soient par satellite ou par drones, pour cartographier les cultures et collecter des données concernant le stress hydrique, la nutrition azotée, la présence de maladies... Dès cette année, le lien pourra se faire avec les Outils d'Aides à la Décision (OAD) proposés par les partenaires du monde agricole.

Enfin, le module économique permet aussi un pilotage des coûts et des marges.

Au-delà de l'outil, les conseillers des Chambres d'agriculture assurent l'appui, le conseil et la formation sur les différentes thématiques concernées : réglementation, agronomie, suivi des cultures...

Mesp@rcelles permet à l'agriculteur de choisir, de progresser à son rythme, et d'intégrer les évolutions technologiques en fonction de sa situation, accompagné ou non par son conseiller.

www.mesparcelles.fr